Le Nord

ADMINISTRATION
15, rue d'Angleterre, 15 — *LILLE* — 1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)

BUREAU D'ANNONCES

CONDITIONS	
Par la poste, Un an	20 francs
Six mois	10 francs
Trois mois	5 francs
Départements non-limitrophes et Etranger, port en sus.	

PUBLICITÉ		
Annonces	la ligne	0,45
Réclames	—	0,75
Faits-divers	—	2,00
Chronique locale	—	4,00
Echos	—	5,00
Gazette du Nord	—	6,00

TEMPÉRATURE

Lille, le 3 janvier 1911.

Minimum, nuit, abrité	—0°1
Minimum, nuit, découvert	—0°3
Surface du sol, 8 h. du matin	2°0
A 1 mètre de profondeur	5°0
De l'air à l'ombre	1°2
Maximum, jour, à l'ombre	6°0
Maximum, jour, au soleil	9 0
Etat hygrométrique (8 h. m.	0°85
Etat du ciel : Pur.	
Direction du vent : N.-N.-E	

Baromètre. — Le 1er janvier (2 h. du matin) la pression était de 763 m/m; le 4 janvier 2 h. du matin) la pression est de:

Temps probable. — En France, des chutes de pluie et de neige sont probables avec temps froid.

« Soyez contents en tout temps et en tout lieu, car tout nous vient de l'éternel Amour.
SAINTE CATHERINE DE SIENNE

Le Cercle d'Études à la Campagne

Vous n'y pensez pas ; un cercle d'études à la campagne, dans de petits trous qui comptent de trois à cinq cents âmes. Les gens sont bien trop terre à terre ; ils ne comprendront jamais la portée d'une telle œuvre. Ils sont d'ailleurs pétris d'individualisme ! Il n'y a rien à faire !!

Ces rengaines et quelques autres de même valeur, nous sont servies en maintes occasions.

Malgré tout, nous restons convaincus que le cercle d'études est possible partout.

Sans doute, sa création et son maintien ne vont pas sans difficultés. Il faut d'ordinaire une certaine trempe de volonté pour tenir bon dans les jours de crise. Celle-ci est presque inévitable : une œuvre n'est solidement assise qu'après avoir connu les vicissitudes d'un laborieux début.

Ceux qui lèvent les bras au ciel en déclarant qu'il n'y a rien à faire, ne sont souvent amenés à ces déclarations pessimistes que par la crainte des ennuis inhérents à toute initiative.

La force d'inertie n'est pas seulement une loi de la matière inanimée... Des gens à qui il a fallu des années pour sortir de l'inaction, sont découragés au premier échec. Ils ne semblent pas comprendre ou ne pas admettre l'hésitation chez les autres, après l'avoir longtemps trouvée naturelle chez eux...

Et pourtant, à la campagne comme à la ville, il est urgent de regarder les difficultés en face et de les surmonter ; car à la campagne comme à la ville, les cercles d'études sont nécessaires.

Nulle part, en effet, la foi ne résiste longtemps à la formidable poussée d'un milieu devenu hostile, sans lui ménager quelque abri.

Or, jamais l'erreur et le préjugé n'ont trouvé, à la campagne, pareille liberté de diffusion par la presse et par les orateurs d'estaminet : partout une infinité d'esprits sont ébranlés par les objections parce qu'ils ignorent tout, ou presque tout, de la défense et sont sans armes pour la résistance.

Dans une société à demi-paganisée comme la nôtre, on ne demeure vraiment chrétien qu'à la condition d'enraciner les vérités fondamentales ou les plus discutées par l'étude et la réflexion.

Par ailleurs, à la campagne comme à la ville, la crise sociale soulève les plus graves problèmes : les idées subversives et les doctrines malsaines y font leur chemin ; les grèves agricoles inconnues, il y a quelques années seulement, forment aujourd'hui à peu près le cinquième du nombre total des grèves.

Il y a donc là un apostolat qui s'impose.

Dans les débuts, les tâtonnements sont quasi inévitables : on peut avoir à ce sujet plus d'une désinvolture. Le fait de se voir laché par l'un ou l'autre sur lequel on fondait des espérances ne manque pas d'être sensible, parfois même mortifiant. C'est un inconvénient qui a sa compensation, car il a généralement pour résultat d'assurer le triage du groupe.

Quant à la méthode, il ne paraît pas possible de la vouloir uniforme. On doit l'adapter aux aptitudes des éléments dont on dispose. L'idéal est d'amener chaque membre à prendre une part active à la marche de l'institution. Il ne faut jamais le perdre de vue.

Toutefois, il y a lieu d'organiser les réunions de façon à préparer progressivement les membres à jouer ce rôle actif.

Au début, le cercle sera plutôt une espèce de cours destiné à donner des idées à l'auditoire. Ce travail préparateur est indispensable. C'est comme qui dirait une mise au point des idées, ou mieux, une mise à pied d'œuvre des intelligences.

N'allons pas trop vite en besogne ; laissons aux membres le temps de s'orienter, de s'aguerrir. Ce sera profit pour eux, pour l'œuvre et pour tous.

Bien organisé, sans prétentions déplacées, sans programme exagéré, le cercle vation des méthodes et procédés pratiqués d'études peut-être un puissant moyen de formation morale, intellectuelle autant que professionnelle.

A côté de l'enseignement religieux qui doit être à la base, on peut placer l'étude des questions et des méthodes agricoles. On peut initier les jeunes aux œuvres rurales et leur en faire toucher du doigt les avantages acquis, les résultats obtenus.

Un jour, les membres du groupe constitueront une élite capable d'opérer la rénovation des méthodes et procédés pratiqués dans la contrée, de mettre au rancart la routine ignorante et néfaste, d'imprimer à la culture un essor vigoureux et de réhabiliter une profession par trop discréditée.

Mais l'instruction des membres ne doit pas être le seul but assigné aux cercles d'études.

Le but principal réside, à notre sens, dans l'**action**, dans l'activité apostolique qui doit nécessairement sortir de ces réunions fréquentes d'âmes croyantes et généreuses.

Se voir, se serrer les coudes, causer entre catholiques, c'est beaucoup. — L'isolement crée l'indifférence, l'union crée l'apostolat.

Et puis, pourquoi abandonner nos cercles d'études exclusivement à l'élément jeune ? Pourquoi les jeunes seuls se réuniraient-ils ? Pourquoi tous les catholiques jeunes par le dévouement ne feraient-ils pas également partie de nos Cercles d'études

Voyons-nous donc, qu'importe le nombre ? Voyons-nous souvent et pour nous aider à nous voir, mettons l'étude en tête de notre programme.

Voyons-nous, encouragons-nous, fortifions-nous, ne restons pas isolés : le cercle d'études sera en quelque sorte le cénacle où l'on formera non des académiciens dont nous n'avons que faire, mais des chrétiens convaincus, non des déclassés, mais des enracinés capables de s'atteler au dur labeur de l'action religieuse et sociale.

A. R. T.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

— A **LILLE**, de **Mme Victor Leblanc**, née **Anne-Marie-Victoire Thiedfry**, décédée le 1er janvier, dans sa 89e année, munie des sacrements de notre mère la sainte Eglise. Les funérailles auront lieu jeudi, à onze heures, en l'église du Sacré-Cœur.

— A **LILLE**, 74, rue Saint-André, de **Mme veuve Burie d'Havelooze**, décédée le 2 janvier, munie des sacrements, dans sa 70e année.

— Au **MARAIS-DE-LOMME**, de **M. Cyrille Dutholt**, cabaretier, décédé le 2 janvier, dans sa 69e année, muni des sacrements de notre Mère la Sainte Eglise.

Les funérailles auront lieu jeudi, à neuf heures, en l'église du Marais-de-Lomme.

L'assemblée rue de la Planche-à-Quesnoy, à la « Descente des Blanchisseurs », à huit heures trois quarts. Les dames sont priées d'y assister.

ÉCHOS

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE

M. l'abbé Trocquenet, vicaire à Denain (Sacré-Cœur), est nommé pro-curé de Dimont-Dimechaux.

L'ÉTAT CONTINUE DE VOLER

Le « Journal Officiel » de mardi publie un décret aux termes duquel sont attribués aux bureaux de bienfaisance les biens ayant appartenu aux fabriques des églises des communes suivantes : Erre, Crèvecœur, Anzin, Bachant, Boeschèpe, Brouckerque, Château-l'Abbaye, Clary, Croix (canton de Landrecies), Drincham, Thumesnil (commune de Faches), Gondecourt, Honnechy, Houtkerque, Lesquin, Looberghe, Roost-Warendin, Quiévrechain, Raismes, Saint-Pierrebrouck, Taisnières-sur-Hon, Watten, Wattignies, Wylder, Zuydcoote, et à la mense de Wandegnies-Hamage.

GREFFIERS

Sont nommés greffiers de justice de paix : à Saint-Amand (rive droite), M. Prévost ; à Valenciennes (canton Sud), M. Nobécourt, en remplacement de M. Vasse, démissionnaire ; à Steenvoorde, M. Mouton, en remplacement de M. Nobécourt.

X

La démission de M. Foulon, greffier du tribunal d'Hazebrouck est acceptée.

PRIMAIRES POUR INDIGENTS

Nous l'avons dit souvent et saisirons toutes les occasions qu'on nous offrira de le répéter : les dirigeants de l'enseignement primaire les premiers considèrent leurs écoles comme des geôles où la pensée s'étiole.

Ces barbares trouvent opportun d'imposer leurs prisons d'esprit à la classe pauvre, trop dépendante hélas pour se rebiffer ; mais le filet de la râlle odieuse a d'hypocrites souplesses. Lui qui retient dans ses mailles obligatoires les fils du peuple n'a garde de capturer les petits de la bourgeoisie.

Laissons la parole à M. Gasquet, directeur de l'enseignement primaire. Un journal a prié ce manitou de faire savoir ce qu'il penserait d'un bon petit ukase obligeant les enfants riches comme les autres à un stage chez M. l'Instituteur.

Eh bien ! le seul énoncé de cette proposition a fait bondir M. Gasquet ; le brave homme en a les sangs retournés. Quoi ! s'écrie-t-il « on veut que **tout le monde** envoie ses enfants à l'école primaire publique. Les **familles bourgeoises** craignent pour leurs fils la fréquentation d'enfants qui ont un autre langage, d'autres habitudes, une autre éducation. **Pourquoi leur imposer cette égalité** que les pères et les mères redoutent au premier chef ? »... Ce serait « l'imposition de la tyrannie. »

Ce M. Gasquet fait-il assez sentir le mépris dans lequel il englobe l'école primaire laïque et sa clientèle pauvre. Reproche-t-il assez cruellement aux petits gueux leur « langage », leurs « habitudes », leur éducation » ?

Comme tout cela est une tare, et qui s'attrape, M. Gasquet permet fort bien aux bourgeois riches de soustraire leur progéniture à la contagion. Notez de quel principe se réclame le manitou laïque : il invoque, il fait sonner très haut le droit des pères de famille.

Les pères, M. Gasquet, ont donc maintenant des droits ? Vous les admettez ? Fort bien. Mais pourquoi donc laissez-vous aux riches seulement la liberté de choisir une école pour leurs enfants ?

C'est donc la fortune qui, dans notre régime démocratique, confère aux citoyens des droits ? Nous aussi, les catholiques croyons que le père peut confier son fils aux maîtres de son choix.

Mais nous proclamons de toutes nos forces que le père de l'enfant pauvre, comme le père de l'enfant riche possède cette liberté d'élection. Indépendamment de leurs conditions de fortune tous les citoyens sont égaux devant la loi.

Et puisque M. Gasquet déclare cyniquement que l'école primaire laïque est lamentablement insuffisante, puisqu'il reconnaît qu'on lui attribue non sans raison « l'affaiblissement intellectuel des générations nouvelles », nous nous demandons en vertu de quel principe démocratique l'homme de la plèbe devrait, sous peine d'amende et de prison, envoyer son fils à l'école de dégradation laïque.

J. S.

POUR SAUVER
le Mont Saint-Michel

LES PROJETS DE M. DUJARDIN-BEAUMETZ

Il paraît que, tout de bon, l'administration des Beaux-Arts est résolue à s'occuper du Mont Saint-Michel, qui s'ensable par la faute de la digue, naguère construite pour le relier à la terre ferme.

Nous avons demandé à M. Dujardin-Beaumetz lui-même si vraiment on pouvait espérer enfin le salut de ce pur joyau architectural, de cette merveille d'art, dont la foi chrétienne a doté notre pays.

— La question du Mont Saint-Michel, nous a-t-il répondu, est des plus complexes, car elle touche à des intérêts les plus divers et intéresse en dehors des beaux-arts deux autres ministères.

S'il ne tenait qu'à moi, je supprimerais toute digue capable de nuire à l'esthétique du Mont et je le rendrais à sa condition première qui en fit une île, une île sur laquelle nos pères édifièrent un chef-d'œuvre.

Il nous faut malheureusement, pour l'instant, renoncer à cette idée, la seule vraie, car elle lèserait trop d'intérêts et coûterait trop cher aux finances. Pour l'instant, nous sommes obligés de nous contenter d'une cote mal taillée, qui, nous l'espérons, préservera en partie le Mont de l'ensablement si elle ne lui rend pas, comme je le désirerais toute sa perfection esthétique. Je peux dire d'ores et déjà que la question du Mont Saint-Michel a fait un heureux pas ; elle en a même fait deux.

A la suite d'un accord intervenu entre l'administration des beaux-arts et le ministère des Travaux publics, des modifications à la digue submersible de Roche Torin vont être mises à l'étude, dont le résultat serait de permettre aux eaux de la Sée, de la Sélune et des autres rivières du fond de la baie de venir comme autrefois balayer les grèves. Des travaux de défense seront entrepris pour protéger des incursions de la mer les terrains actuellement conquis ; mais le colmatage, — on l'espère du moins, — se trouvera arrêté par l'effet des courants qui s'établiront, et le Mont, plus régulièrement baigné par les flots, tendra à reprendre son aspect insulaire.

Sur la proposition de M. Jules Roche, la Commission du budget de la Chambre vient d'inscrire au budget des beaux-arts un crédit de 6.000 francs, crédit de principe pour la coupure, à quelque distance du Nord de la digue insubmersible de Pontorson, avec prolongement au moyen d'une estacade à claire-voie, qui laisserait un passage au flot et faciliterait vraisemblablement la formation autour du Mont de courants libérateurs.

Pour ce projet, on se heurte malheureusement à des difficultés.

Les ingénieurs craignent des affouillements et comme la digue a été construite en tangue recouverte de pierre, on craint pour la solidité de ce qui en demeurera. Rendre le Mont à la mer, sans pour cela rompre ses communications directes avec la terre, serait une œuvre ingénieuse mais coûteuse probablement.

De plus, serait-elle durable ?

La meilleure solution serait d'avoir suffisamment d'argent pour indemniser la Compagnie des Polders, la Compagnie des chemins de fer et couper la digue. Ce serait également préférable au point de vue de l'art, mais le coût de ces expropriations serait particulièrement élevé sans toutefois être énorme.

Car il y aurait bien expropriation.

D'abord du chemin de fer et ensuite des polders. En effet, on a promis à la Société la canalisation du Couesnon. Or en coupant la digue, la canalisation se trouve rompue, et le cours du Couesnon étant des plus fantaisistes, leurs terrains gagnés par la mer peuvent être du jour au lendemain inondés.

Mais la valeur artistique du Mont St-Michel mérite que le pays fasse des sacrifices.

C'est pourquoi — M. Dujardin-Beaumetz nous le confie à la fin de notre conversation — il a l'intention, lors de la discussion du budget des Beaux-Arts à la Chambre, de donner à la question du Mont St-Michel toute l'ampleur qu'elle mérite.

UNE HISTOIRE DE POMPIERS

On n'a jamais vu les pompiers de Wasquehal aller à l'exercice ni pleurer dans leurs casques ; sur leurs lances vous ne sauriez me fournir le moindre... tuyau. Il n'y a pas de pompiers à Wasquehal.

— Quoi ! dans une commune qui compte près de 8.000 âmes, dans une ville qui a pour l'administrer le plus actif, le plus entreprenant des maires, le citoyen Lejeune-Mulliez ?

— C'est ainsi pourtant. Tenez : un incendie éclata dimanche soir près de la mairie de Wasquehal, à la Maternité. Pour l'éteindre il fallut avoir recours à des sauveteurs privés.

Ah ! ce fut une belle panique. La mairie, toute neuve et bâtie sur le terrain de l'ancien presbytère, faillit flamber, et Dieu sait si les flammes auraient trouvé dans les innombrables circulaires dont M. le Maire est l'auteur un facile aliment.

Heureusement, ce désastre fut épargné aux lettres françaises...

— Mais quand un sinistre sérieux éclate à Wasquehal, qui donc intervient ?

— D'abord il n'y a jamais de vrais incendies dans la commune. C'est à croire que meubles et immeubles y sont incombustibles.

Mais si par extraordinaire une maison venait à brûler, il y a des usines dans les environs, et dans ces établissements des pompiers. A la rigueur on pourrait les mander par l'intermédiaire de quelque cycliste ou « brouteur ». L'un de nos concitoyens n'a-t-il pas un beau soir conduit sa brouette jusqu'à Lille ?

— Enfin j'avais toujours entendu dire qu'il en était des incendies comme des maladies : Les plus vite attaqués sont plus facilement vaincus.

La petite leçon de l'autre nuit ne pourrait-elle profiter à M. le Maire ? M. Lejeune-Mulliez sait, quand il veut, frapper de grands coups à la bourse des contribuables. On l'a vu accorder aux aliénés et aux instituteurs laïcs des subventions très convenables. Tout récemment encore il faisait voter un crédit de mille francs, je crois, pour payer à un boulanger les pains laissés en retard par le bureau de bienfaisance.

Si M. le Maire promettait une subvention assez forte aux pompiers qui se présenteraient, ne pensez-vous pas que la demande exciterait l'offre ?

La loi, du reste, invite en termes fort engageants M. Lejeune-Mulliez à tenter cette démarche. Tout maire est tenu, en effet d'assurer à sa commune un service d'incendie normalement conditionné et entretenu par la Municipalité.

— Allez, allez ! si le maire de Wasquehal s'occupait de la loi, il serait un maire comme un autre. Et puis, quand ses administrés ne seront plus contents de lui, ils n'auront qu'à le prier de les laisser... orpheline.

J. S.

Incendie d'une ferme

A WAMBRECHIES

Dimanche soir, la ferme de M. Vienne-Duthilleul a été complètement détruite par un incendie.

M. Vienne était absent quand le feu s'est déclaré. Il jouait aux cartes dans un estaminet voisin.

On aperçut tout à coup des flammes s'échapper de la toiture en chaume de la grange, qui fut en feu en quelques minutes.

A peine eut-on le temps de faire sortir les chevaux. Les vaches et quatre génisses furent carbonisées.

La ferme se trouvait dans les conditions les plus défavorables : éloignée de la route, de toute conduite d'eau. De plus, le vent soufflait dans la direction de la maison d'habitation, qui ne fut pas épargnée.

Il ne reste que des cendres de toute la ferme.

Il y a assurance.

On ne connaît pas encore l'importance des dégâts.

On ignore les causes du sinistre.

LES DERNIERS EXPLOITS d'une bande de cambrioleurs
A TOURCOING

LES OBJETS VOLÉS RUE DE LA BOULE D'OR. — ENCORE PLUSIEURS CAMBRIOLAGES. — TROIS MILLE FRANCS DE BIJOUX ET D'ARGENTERIE VOLÉS CHEZ M. L'ABBÉ NOULEZ.

Tourcoing est infesté d'une bande de cambrioleurs. La police est sur les dents. Souhaitons qu'elle nous débarrasse bientôt de ces hardis voleurs, dont les exploits ont été depuis plusieurs semaines couronnés de succès.

Peut-être le public pourrait-il aider les agents en leur fournissant des indications relativement aux objets volés et que les malfaiteurs chercheront sûrement à se défaire. Voici d'abord la liste des bijoux et des objets dérobés, dans la nuit du 1er janvier, chez M. Pierre Maillait, employé de commerce, rue de la Boule-d'Or, 16 :

1 collier perles, 3 rangées de perles de 3 dimensions différentes ; 2 bracelets en argent : l'un à mailles entrelacées, l'autre petites fleurs argent et or ; 1 chapelet nacré monté sur argent dans un écrin : initiales M. M. ; 1 paire boucles d'oreilles noires montées sur or ; 1 broche titre fix représentant un cœur sur lequel est dessiné une tête de femme ; 1 sautoir, argent, forme serpent ; 1 chaîne, argent, croix en nacre, médaille argent ; 1 pendule, œil de bœuf, pieds dorés, 2 colonnes en faïence bleue ; 1 réveil-matin nickelé ; 1 pardessus drap neuf à larges rayures vert bronzé ; 6 cuillers et 6 fourchettes argentées ; 1 couvert métal argenté, rond de serviette, 1 couteau ; 1 tapis table, drap rouge, brodé or, franges rouges ; 1 nécessaire de brodeuse enfermé dans une boîte blanche à coins dorés, papillon doré sur le dessus du couvercle.

Un vol de 3.000 francs chez M. l'abbé Noulez

M. l'abbé Jean Noulez, aumônier du Lycée, quitta son domicile, rue Pierre-Corneille, 5, lundi, à 11 h. 1/2 du matin et y revint à 9 h. 45 du soir. Sa porte était fracturée et grande ouverte. Aussitôt qu'il eut fait de la lumière un désordre inexprimable s'offrit à ses yeux. Pas un meuble qui n'eut été fracturé soit au rez-de-chaussée soit à l'étage. Pour qu'ils livrent tous leurs secrets, les voleurs les avaient vidés avec un soin méticuleux et avaient rejeté pêle mêle tous les objets qui n'étaient pas à leur convenance.

Le cambriolage a dû être commis entre six et sept heures du soir. Une voisine a aperçu de la lumière à cette heure-là mais ne sachant pas l'abbé absent elle ne s'en est pas préoccupée.

M. l'abbé Noulez a établi l'inventaire des objets qui lui ont été dérobés. En voici la liste :

Un Chronomètre en or, valeur 500 fr. — Une Chaîne en or, pour montre dame, mailles uniformes, 200 fr. — Une Croix artistique signée « Vernon », 100 fr. — Une Médaille en or signée « Tairacq », 60 fr. — Deux Lorgnons en or, l'un verres jaunes, 200 fr. — Deux Médaillons métal jaune, figurines espagnoles, 30 fr. — Un Appreil photographique très plat, 200 fr. — Une Boîte, 20 cigares havanes, 9 fr. — Deux Montres, or, de dame, une remontoir avec diamants, 120 fr. — Une Montre or, de dame, initiales P. B. entrelacées, 200 fr. — Deux Chaînes sautoir or, une à 9 grains, l'autre unie, 300 fr. — Six Bagues or, une avec cachet M. B. en tierre métro, 300 fr. — Un Dé à coudre en or, 25 fr. — Une Bourse en argent, 40 fr. — Une Pièce de 5 fr., effigie Pie IX. — Un Revolver poignée noire, cal. 8 m/m. — Un Calice argent doré, croix diamants, 500 fr.

Un vol de 160 francs chez un cordonnier

M. Henri Desmettre, cordonnier et agent d'assurances, rue Descartes, 21, rentrant chez lui, lundi soir, constata que sa porte avait été fracturée. On lui avait dérobé trois pièces de cuir et, dans une armoire, quatre paires de draps de lit. Le tout a une valeur de cent soixante francs. M. Broux, commissaire de police, fait des recherches.

Une tentative de vol rue Motte

Une patrouille d'agents passant rue Motte, mardi à deux heures du matin, a constaté que huit pesées avaient été exercées sur la porte de Mlle Julia Dally, qui habite le numéro 8. Un vigoureux coup de pied avait laissé sa trace sur un panneau qui était fendu. Mlle Dally était absente.

Acte de Sabotage
sur la ligne de Lille-Armentières

Dans la nuit de dimanche à lundi, cinq fils télégraphiques du réseau aérien de l'Etat ont été coupés au kilomètre 19, près de l'estaminet « A l'Air des Champs », sur la ligne de Lille à Armentières.

La police et le procureur de la République ont été immédiatement avisés de cet acte de malveillance.

LILLE

ÉTRENNES aux EXPULSÉS

M. et Mme Emile Hennion, 300 fr. — Mme Alfred Thiriez, 100. — M. et Mme Jean Hennion, 20. — Anonyme, 20. — Mme Jules Schoutteten, 5. — M. Jules Arreckx, 5. — Anonyme, 2. — M. et Mme Pierre Decoster, 20. — M. et Mme Julien Le Blan, 10. — M. et Mme Nechel-Scalbert. — M. et Mme Georges Bériot, 10. — Plusieurs anonymes, 130. — Mme Louis Verstraeten, 10. — M. et Mme Jules Convain, 20. — Mme Auguste Fauchille, 20. — Mme Gand, 10. — Mlle Rigot, 5.

Hauhourdin. — M. et Mme Célestin Cordonnier, 100 fr. — M. le Chanoine Cateau, Doyen, 10. — M. l'abé Surmon, aumônier du Pensionnat de la Sagesse, 10. — Mme Arthur Bonzel, 10. — M. et Mme Henri Bernard, 10. — M. et Mlle Lehembre, 10. — M. et Mme Delehelle-Garez, 10. — M. et Mme Delehelle-Spriet, 10. — M. et Mme Gustave Defretin, 10. Mlle Palmyre Lestienne, 10. — Mme Lucien Gruyelle, 5. — Anonyme, 5. — Mme Pognard Choquel, 5. — M. et Mme Sansen-Coquelet, 2. — Mme Lescamps-Durot, 3 fr. — Anonyme, 2 fr. — M. et Mme Marescaux-Descamps, 2 fr. — M. et Mme Saerens-Seynave, 2. — Mme Watrelot-Delobel, 2. — Anonyme, 2. — M. et Mme Defives, 1.

PETITS MÉTIERS LILLOIS

III

Le Marchand de Gui

Le marchand de gui est seul et unique en son genre, à Lille.

Vêtu, comme le sont les campagnards, d'habits de velours à grosses côtes, on le rencontre, dans les endroits les plus fréquentés de la ville, poussant un haquet chargé de touffes de la plante, qui fait entrer avec elle, dit-on, et pour cinquante centimes, le bonheur dans une maison.

Mais on ne peut, paraît-il, que depuis Noël jusqu'à la fin de janvier, suspendre au plafond les branches aux boulettes blanches, aux longues et petites feuilles vertes.

Passé ce temps, il est trop tard, et il faut se contenter d'espérer. L'espérance vaut quelquefois mieux que la réalité.

Si, d'ailleurs, on n'est pas sûr de l'efficacité de la branche de gui porte-bonheur, on peut ajouter une branche de houx, aux boulettes rouges, aux feuilles épineuses, que d'autres marchands se chargent de colporter.

Pourquoi le gui et le houx conjurent-ils le mauvais sort ? Mystère !

Superstition ? Snobisme ? Ou bien encore est-ce un présage de changement avec l'an neuf ?

En tout cas, la mode du gui est une importation d'outre-Manche et l'un des fruits, non des moindres peut-être, de l'Entente cordiale.

Il y a quelques années seulement, on ne savait point en France que le gui eût tant de vertu.

On le prenait — et les sylviculteurs ne s'y trompent point encore, du reste, — pour une des plantes parasites les plus dangereuses pour les arbres auxquels elle s'attache. Lorsqu'un arbre est atteint de ce « chancre », il est de toute urgence de l'en débarrasser.

Le gui ne croît cependant que sur quelques essences d'arbres : le peuplier, le pommier, par exemple ; mais on ne le prend pas sur le chêne. De graves histoires nous assuraient pourtant, dans notre enfance, que les druides le coupaient sur le roi des forêts. Encore une légende qui doit s'en aller !...

On ne le voit point non plus, heureusement, dans nos régions, mais en Normandie, en Bretagne, dans la région parisienne.

Qu'une grive, un merle, un sansonnet — ils en sont très friands, — se nourrissant d'une boulette de gui et, aille, digestion faite,... se poser sur une branche de pommier ou de peuplier, la glu que contient la boulette y fera adhérer le germe encore vivace du gui, qui grandira, se recroquevillera et s'enfoncera dans le bois. Le gui rongeur ne fera dès lors que croître et embellir, au détriment de la branche, puis de l'arbre tout entier. Ils en deviendront tout noirs.

C'est alors qu'interviendra le marchand de gui.

Il grimpera à l'arbre, non point pour arracher, mais pour couper les touffes et la branche qui les porte, et il les descendra à la corde, soigneusement, à l'intention des amateurs.

Des essais d'acclimatation de gui ont été faits au Jardin Botanique lillois, voici plusieurs années déjà. Ils n'ont pas été concluants, et ce n'en est que mieux. Le gui n'a pris racine nulle part, si ce n'est sur un néflier. Encore a-t-il disparu en peu de temps.

Il n'en reste pas moins que, dans les pays où les oiseaux le propagent, la destruction du gui est à encourager et l'Etat devrait bien, semble-t-il, faire un heureux sort aux marchands de gui.

Amener à Lille le gui intact et présentable ne va pas sans frais...

D'où les cinquante centimes, pour une année en rose.

Je vous la souhaite tout de même, sans gui...gne.

Ch. L.

L'état sanitaire de Lille
EN 1909

Le dernier numéro du Bulletin administratif de la Ville est tout entier réservé à une série de rapports des plus intéressants sur la situation hygiénique et sanitaire de la population pendant l'année 1909. On y peut recueillir de très nombreuses observations sur des points qui n'échappent pas évidemment aux directeurs des services, mais que le public peut aimer à connaître. Médecins, hygiénistes, statisticiens, philanthropes, moralistes pourraient souvent en tirer d'utiles déductions.

NAISSANCES ET DÉCÈS

Au point de vue démographique, par exemple, le nombre des naissances a diminué : De 5.201 en 1908, il est tombé à 4.965, soit en moins 236 naissances. La proportion, qui était de 25,20 pour mille habitants en 1908, tombe à 23,12.

La mortalité reste la même : 21,19 pour 1000 habitants, soit 4.537 décès. L'excédent des naissances sur les décès n'est que de 428.

En considérant les deux périodes 1881-1900 et 1901-1908, on constate que pendant la première période, la population a augmenté annuellement de 2.462 unités, alors qu'il n'y a eu accroissement que de 852 unités pendant la période 1901-1908.

— C'est à Saint-Sauveur qu'on meurt le plus, 26,20 décès pour 1000 habitants, et dans les quartiers de Vauban, Saint-Maurice, Fives, l'Hôtel-de-Ville qu'on meurt le moins.

Sans doute, il faudrait aérer les quartiers malsains ; sans doute on devrait faire disparaître les maisons et logements défectueux et les remplacer par des maisons modernes ; sans doute il est bon d'encourager les Consultations de Nourrissons ; mais il serait d'un grand appoint à toutes les institutions philanthropiques possibles, en faveur de la natalité, que l'on fasse davantage la guerre aux propagandes pornographiques, que l'on observe plus sérieusement les principes de l'Evangile, et, pour ne citer qu'un fait, que les ménages avec enfants ne soient pas, comme à

Roubaix-Tourcoing

MOIS	COTE précéd.	COTE 11 h. 30 Roubaix	COTE de 4 h. 15 Tourcoing	CLOTURE acheteurs	CLOTURE vendeurs
Janvier	5 50	5 45	5 45	5 45	—
Février	5 42 1/2	5 40	5 35	5 35	—
Mars	5 40	5 37 1/2	5 35	—	5 25
Avril	5 35	5 32 1/2	5 32 1/2	—	5 22 1/2
Mai	5 30	5 32 1/2	5 27 1/2	—	—
Juin	5 30	5 27 1/2	5 30	—	5 30
Juillet	5 25	—	—	—	—
Août	5 25	5 25	5 25	5 25	—
Septembre	—	5 22 1/2	—	5 22 1/2	—
Octobre	—	—	—	—	—
Novembre	—	—	—	—	—
Décembre	—	—	—	—	—
Vente		220.000 k.			

Cours du 3 Janvier

Anvers (Type B)

MOIS	précéd	jour
Janvier	5 675	5 65
Février	5 60	5 55
Mars	5 55	5 475
Avril	5 475	5 40
Mai	5 475	5 375
Juin	5 45	5 35
Juillet	5 45	5 35
Août	5 40	5 325
Septembre	5 375	5 30
Octobre	5 37	5 275
Novembre	5 325	5 25
Décembre	5 325	5 25
Vente	175.000 k.	
	A p. soutenue	

Le Hâvre

MOIS	MÉRINOS Côte 3 h. 45 précéd	MÉRINOS jour	CROISÉES Côte de 3 h. 45 précéd	CROISÉES jour	COTONS Cote de 4 h. précéd	COTONS jour	CAFÉS Cote de 3 h. précéd	CAFÉS jour
Janvier	158	157	200	200	95 7/8	96 3/8	69 75	69
Février	160	162	200	200	95 5/8	96 1/8	69 75	69
Mars	160 50	162	200	200	95 5/8	96 3/8	70 25	69
Avril	160 50	162	—	—	95 3/8	96 1/8	70	69 50
Mai	160 50	163	—	—	95 1/2	96 1/8	70 50	69 25
Juin	161	162	—	—	95 1/8	95 3/4	70 75	70 75
Juillet	161	162	—	—	94 3/4	95 1/2	70 75	70
Août	162	162	—	—	94	94 3/4	70 75	70
Septembre	163	163	—	—	91 5/8	92	70 50	70
Octobre	163	163 50	—	—	87 1/2	87 7/8	70 25	69 75
Novembre	163 50	163 50	—	—	86 3/8	86 3/4	70 25	69 75
Décembre	—	163 50	—	—	—	86 3/8	—	69 75
Vente	1.375 b.		000 b.		1.000 b.		12.000 b.	
	Calme		Calme		Soutenue		Calme	

New-York

MOIS	CAFÉS Côte de 4 h. précéd	CAFÉS jour
Janvier	11 20	MARCHÉ FERMÉ
Février	11 25	
Mars	11 30	
Avril	11 28	
Mai	11 13	
Juin	11 08	
Juillet	11 03	
Août	10 98	
Septembre	10 94	
Octobre	10 89	
Novembre	10 83	
Décembre	—	
Vente	41.000 s.	

Liverpool

MOIS	COTONS cours de clôture précéd	COTONS jour
Courant	7 89	7 93
Janv.-Févr.	7 89	7 93
Févr.-Mars	7 90	7 94
Mars-Avril	7 91	7 95
Avril-Mai	7 91	7 96
Mai-Juin	7 92	7 96
Juillet-Août	7 87	7 92
Août-Sept.	7 67	7 72
Sept.-Octob.	7 33	7 35
Oct.-Novem.	7 14	7 16
Nov.-Déc.	—	—
Déc.-Janv.	—	—
Tendance		
Ventes	22.000 b.	
	Ferme	

DERNIERS TÉLÉGRAMMES
Communiqué par MM. J. et H. CHARLET

New-York. — Cotons. — Recettes probables 20.000.

MOIS	Précéd.	1er Avis	2me Avis	3me Avis
Décembre	14.69	Nom.	14.84	.....
Janvier	14.98	15.04	15 03	15.05
Mars	15.16	15.21	15.20	.....
Mai	15.18	15.23	15.22	15.24
Juillet	14.88	14.90	14.92	.....

Roubaix-Tourcoing. — Laines. — Affaires traitées à la corbeille :

Matin. — 10.000 k. à 5,45, Janvier. — 5.000 k. à 5,50, idem. — 15.000 k. à 5,37 ½, Février. — 15.000 k. à 5,40, id. — 10.000 k. à 5,42 ½, id. — 10.000 k. à 5,35, Mars. — 20.000 k. à 5,40, id. — 5.000 k. à 5,42 ½, id. — 5.000 k. à 5,30, Avril. — 5.000 k. à 5,32 ½, id. — 10.000 k. à 5,32 ½, id. — 10.000 k. à 5,32 ½, Mai. — 5.000 k. à 5,27 ½, Juin. — 5.000 k. à 5,25, Août. — 10.000 k. à 5,32 ½, Septembre. — Total : 130.000 k.

Soir. — 15.000 k. à 5,45, Janvier. — 5.000 k. à 5,37 ½, Février. — 5.000 k. à 5,32 ½, Mars. — 10.000 k. à 5,35, id. — 5.000 k. à 5,32 ½, Avril. — 10.000 k.